

Quand
eolien
rime avec
citoyens

L'école liens

La lettre d'information dans le vent de *Vents citoyens*

N° 14 – Janvier 2025

Édito

DEPUIS PLUS D'UN AN (mi-octobre 2023), nous subissons des épisodes climatiques violents avec une pluviométrie exceptionnelle. En Mayenne, les événements ont perturbé fortement les semis de blé à l'automne et de maïs au printemps. Les scientifiques sont formels, tous ces événements climatiques extrêmes et autres catastrophes (inondations meurtrières, incendies gigantesques) sont liés au changement climatique. L'eau des mers et des océans se réchauffe, s'évapore et s'accumule en plus grosse quantité dans les nuages pour retomber sur terre en averses.

On ne peut plus être climatosceptique, il est vital d'agir !

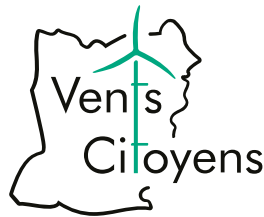
Pour limiter l'augmentation de la température sur terre, il faut réduire nos émissions de CO₂, diminuer notre dépendance aux énergies fossiles.... Il nous faut modifier rapidement et efficacement nos comportements.

En priorité, mettre en œuvre la sobriété énergétique, consommer moins et mieux.

En parallèle, notre besoin en électricité va augmenter avec la montée en puissance des voitures électriques. Il devient nécessaire et urgent d'accélérer le développement des énergies renouvelables et de les diversifier.

François Gemenne, co-auteur du sixième rapport du GIEC, reste malgré tout optimiste.

Il l'a répété à plusieurs reprises lors de sa conférence à la journée du Climat organisée par le conseil départemental à l'espace Mayenne le 6 octobre 2024 : « *Il n'est pas trop tard, mais il est urgent de s'y mettre dès maintenant* ».



Vents citoyens travaille depuis 10 ans pour que ces énergies renouvelables soient citoyennes. Grâce à votre mobilisation, nous (citoyens, collectivités locales et Territoire énergie Mayenne) avons pu acquérir 25 % du parc de Saint-Hilaire-du-Maine.

Nous étudions actuellement, en partenariat avec la Com Com de L'Ernée et TEM, la faisabilité d'un parc 100 % citoyen sur ce territoire. Nous souhaitons également que la réactualisation du projet de parc Grand ouest à Argentré permette l'implantation d'un parc éolien sur Laval Agglo. Enfin, nous réfléchissons à la possibilité de participer au financement de petites centrales photovoltaïques via *Le Tournesol Mayennais* (SAS constituée entre la SEM et Énercoop).

Faire participer les citoyens aux projets d'ENR permet d'intégrer la gouvernance, de faire bénéficier au territoire des retombées économiques.... Nous souhaitons à tous nos adhérents et sympathisants une très belle année 2025.

Les prix négatifs sur le marché spot de l'électricité

La consommation d'électricité en constante variation

La consommation d'électricité varie tout au long de la journée. Elle présente des pics et des creux en fonction de l'heure, du jour de la semaine, des vacances et jours fériés, mais également des saisons et des conditions



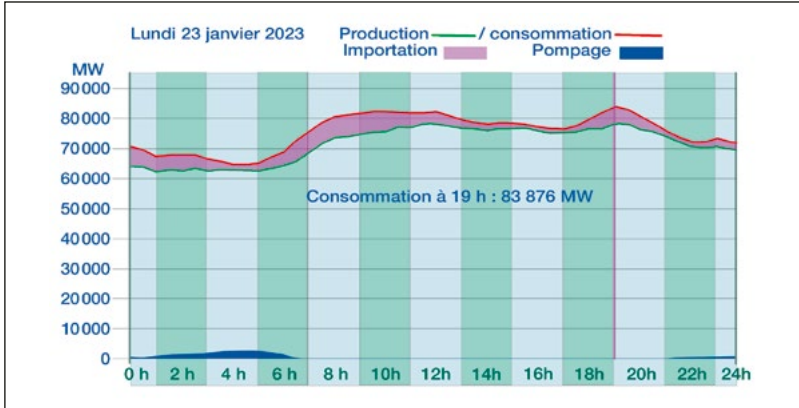
Évolution hebdomadaire de la consommation électrique au cours de l'année 2023 en France

météo. Elle est le reflet de la vie quotidienne des Français et de l'activité économique.

🌀 Quelques graphiques concernant l'année 2023

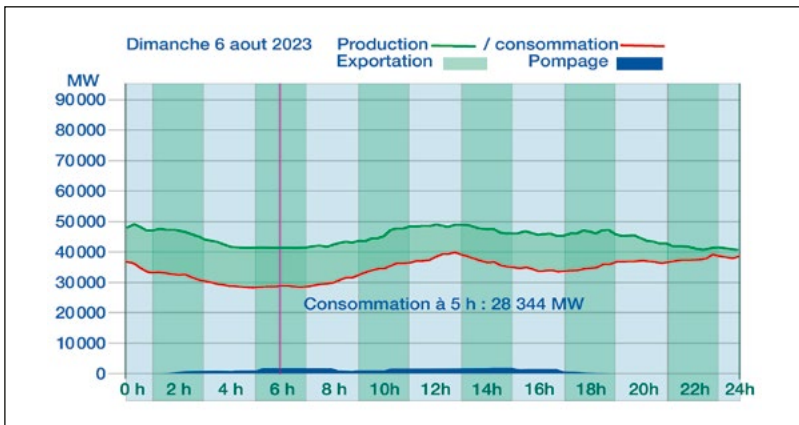
On peut constater sur le graphique ci-contre l'importance des variations avec une consommation plus forte en période hivernale.

La consommation la plus forte en 2023 : le lundi 23 janvier, avec une puissance consommée de 83 876 MW à 19 heures



Consommation la plus élevée lundi 23 janvier 2023

La consommation la plus faible en 2023 : le dimanche 6 août, avec une puissance consommée de 28 344 MW à 5 heures..



Consommation la plus faible dimanche 6 août 2023

Maintenir le réseau électrique en équilibre, un défi de chaque instant

L'électricité présente comme principal défaut de ne pas être aisément stockable. L'électricité produite doit être instantanément consommée.

Dès lors, un équilibre permanent doit être recherché entre puissance produite et puissance consommée pour éviter tout accident de réseau en cas d'insuffisance ou d'excès de la production à un instant donné. Cet exercice difficile est sous la responsabilité de RTE qui doit en permanence ajuster la production à la consommation en agissant sur différents leviers :

- ▶ le premier levier est d'agir sur les moyens de production d'électricité facilement modulables, les centrales thermiques et les barrages hydroélectriques. (les centrales nucléaires ne peuvent pas être arrêtées et redémarrées facilement, elles ne permettent donc pas de modulation sur le court terme) ;
- ▶ le second levier est de jongler entre l'exportation et l'importation avec nos voisins européens ;
- ▶ le troisième levier est le pompage ou turbinage, cette technique consiste à remonter de l'eau dans les barrages afin de pouvoir utiliser cette réserve d'eau qui est aussi un réservoir d'énergie au moment voulu (en cas de surproduction, on utilise une partie de l'électricité en excès pour actionner des turbines) ;
- ▶ le quatrième levier consiste à arrêter certains parcs éoliens terrestres et à déconnecter certains parcs photovoltaïques. (Lorsque les prix sont négatifs) ;
- ▶ l'ultime levier utilisé uniquement en cas de force majeure consiste à déconnecter du réseau certaines zones afin d'éviter le black-out (effondrement du réseau électrique).

Pourquoi des prix négatifs?

La variation constante de l'offre et de la demande d'énergie électrique a des conséquences sur le marché de l'électricité.

Le marché de gros « SPOT » assure l'équilibre entre l'offre et la demande d'électricité en France et en Europe.

Le marché spot est un marché de court terme : on y passe une commande d'achat ou de vente du jour pour le lendemain. Sur ce marché, les prix sont fixés par les équilibres entre l'offre et la demande : s'il y a peu d'offres, les prix montent, s'il y en a trop, les prix baissent au point de devenir négatifs. Dans cette situation paradoxale, le vendeur (producteur) doit payer l'acheteur pour vendre sa production (si la production n'est pas arrêtée comme il est prévu dans certains contrats éoliens et photovoltaïques) !

2022 : le fragile équilibre est brisé

Février 2022, la guerre en Ukraine est une catastrophe humanitaire avec des conséquences économiques sur l'ensemble de l'Europe qui dépend pour une grande part du gaz russe :

Le prix de gros de l'électricité s'envole... même la France qui utilise très peu de gaz pour produire son électricité est touchée. La cause principale est l'arrêt pour maintenance de nombreux réacteurs nucléaires, une seconde cause est le manque de précipitations au cours de l'année 2021 qui fait chuter la production hydraulique.

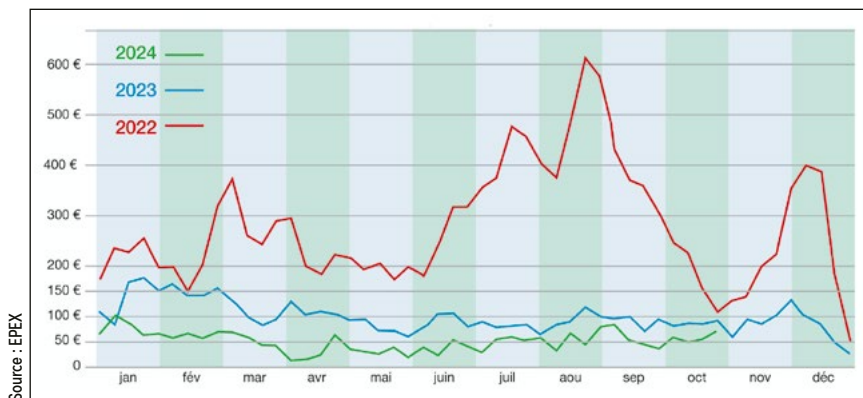
Cette baisse de production est particulièrement nette sur les mois de mai à novembre 2022 ; dès le mois de décembre 2022, on constate une nette remontée de la production nucléaire.

Sur le tableau ci-dessous on peut constater les écarts de production des différentes filières entre les années 2021, 2022 et 2023, avec des conséquences sur les prix de gros et sur l'import/export.

Production par Filière en TWh (en France)	2021	2022	2023
Nucléaire	360,7	279,0	320,4
Hydraulique	62,0	49,6	58,9
Éolien	36,8	38,9	50,9
Solaire	14,2	18,5	21,5
Thermique fossile	38,6	49,2	31,6
Thermique renouvelable	10,0	10,6	10,4
TOTAL	522,3	445,8	493,7
Prix Spot maxi sur l'année	22/12/21	30/08/22	23/01/23
(moyenne sur une journée)	450,00 €	744,00 €	204,50 €
Import/Export en France en TWh	2021	2022	2023
Exportation	69,7	40,5	74,8
Importation	- 26,4	- 57,0	- 24,5
Solde	43,3	- 16,5	50,3

2023 : l'effet balancier

Au cours de l'année 2022, les prix de l'électricité à la consommation ont nettement augmenté pour les particuliers et les entreprises, ce qui a conduit à une baisse de la consommation au cours de l'année 2023 (2023 : - 3 % par rapport à 2022).



Évolution hebdomadaire du prix de gros de l'électricité en France

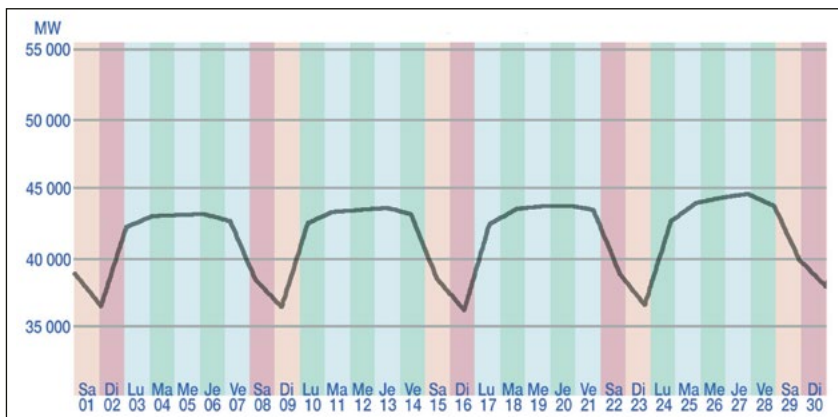
En France, les réacteurs nucléaires ont repris du service, la pluviométrie a remonté très nettement par rapport aux années précédentes. Conséquence : la production hydraulique a été en nette hausse.

Il en va de même pour l'éolien : en 2023, on a pu constater une forte augmentation de la production, plus 30 % (de nouveaux parcs sont entrés en service et de bonnes conditions de vent). La production photovoltaïque est elle aussi à la hausse, plus 16 %.

Tous ces facteurs cumulés font que le rapport entre production et consommation s'inverse au cours de l'année 2023, c'est l'effet balancier (les prix de gros de l'électricité retombent en dessous de ceux de 2021).

On constate alors des prix négatifs beaucoup plus fréquents au cours de l'année 2023 et plus particulièrement les week-ends. Cette tendance augmente encore fortement en 2024, particulièrement de mai à octobre, période où la consommation est la plus basse.

Arrêt pour prix négatif	2021	2022	2023	2024
Nombre d'heures d'arrêt (parc de Saint-Hilaire)	18 h	0 h	94 h	238 h



Évolution de la consommation journalière juin 2024

Quelles conséquences pour le parc de Saint-Hilaire-du-Maine?

L'électricité fournie par les 4 éoliennes du parc de Saint-Hilaire est vendue à un prix garanti, 76,60 € en 2024. Lorsque les prix deviennent négatifs, nous avons l'obligation d'arrêter les 4 éoliennes, sous peine de subir les prix négatifs.

Des indemnités sont versées pour compenser le manque de production (au-delà de la vingtième heure d'arrêt par an), de ce fait les pertes financières sont négligeables. Mais au-delà de l'aspect financier, il est très frustrant de voir tant d'énergie perdue...

Quelle évolution attendre dans les années à venir?

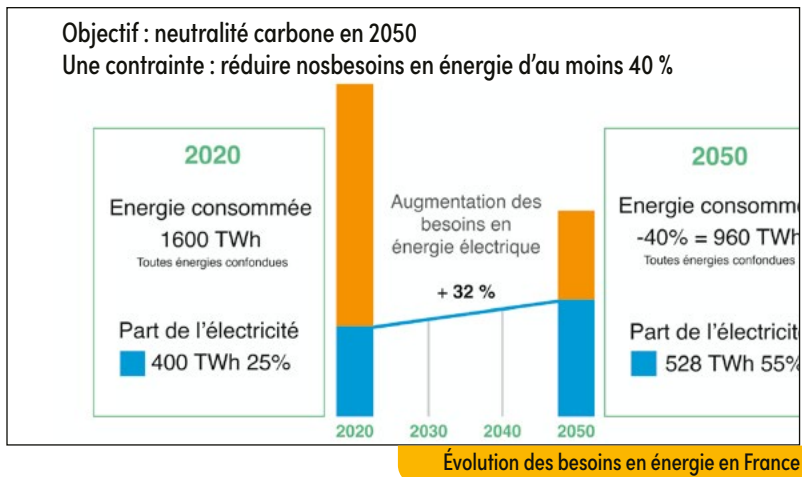
Difficile de jouer les prophètes dans un marché de l'électricité aussi sensible. Dans le court terme (1 à 2 ans), les prix de gros ne devraient pas beaucoup évoluer.

À plus long terme, selon les rapports de l'association Négawatt, de l'Ademe et de RTE les besoins en électricité devraient augmenter d'environ 35 % d'ici 2050, un certain nombre de réacteurs nucléaires vont dépasser la limite d'âge et devront être arrêtés.

Pour répondre aux besoins et selon les conclusions du rapport de RTE paru en octobre 2021 :

« Un déploiement massif des énergies renouvelables est indispensable ».

En 2050, l'éolien et le photovoltaïque pourraient représenter entre 40 % et 90 % de l'électricité produite selon les scénarios (avec ou sans nucléaire).



L'urgence aujourd'hui est double :

- ▶ réduire notre consommation d'énergie ;
- ▶ développer en parallèle les énergies renouvelables.

Nous sommes à un moment charnière, pour atteindre la neutralité carbone en 2050 ; nous allons devoir relever de nombreux défis.

Dans le prochain numéro de l'*Éole-liens*, nous développerons ce sujet.

Sources : données, graphiques et tableaux extraits RTE

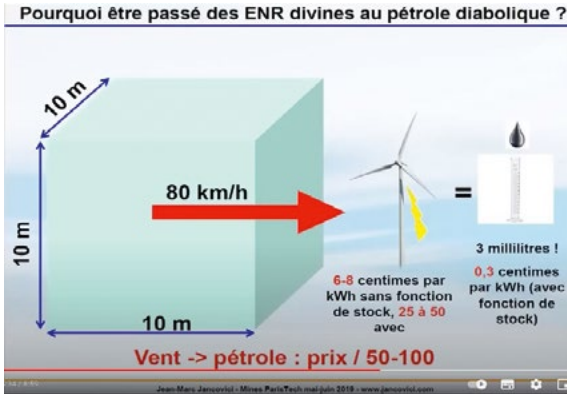
<https://analysesetdonnees.rte-france.com/>

Les contrevérités de Jean-Marc Jancovici

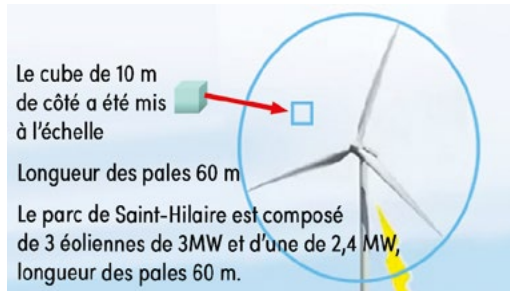
Comment Jean-Marc Jancovici trompe le grand public en jouant sur des échelles de valeurs

Sur la diapo ci-contre, Jean-Marc Jancovici évalue l'énergie produite par un volume d'air, un cube de 10 mètres de côté qui passe à travers une éolienne avec un vent de 80 km/h.

Il en déduit que l'énergie produite est équivalente à 3 millilitres de pétrole. La démonstration est implacable ! Sauf que...



- ▶ soit JMJ parle d'une petite éolienne, la surface d'une face du cube est égale à 100 m^2 , ce qui est équivalent à la surface balayée par des pales de 5 m 64 ;
- ▶ ou bien il y a tromperie sur l'échelle entre l'énorme cube vert et la petite éolienne, si l'on ramène le cube à l'échelle de l'éolienne on obtient la diapo ci-dessous :



Pour info :

Un litre de pétrole est l'équivalent de 10,3 kWh.
Un baril de pétrole contient 159 litres de pétrole.

Les éoliennes actuelles ont des longueurs de pale qui dépassent très souvent les 60 m.

Si le vent souffle en un point de l'éolienne, il souffle sur toute la surface balayée par les pales. Avec des pales de 60 m la surface est :

$60 \times 60 \times \pi = 11\,304 \text{ m}^2$ soit un peu plus de 113 fois la surface proposée par JMJ. Les 3 millilitres deviennent alors 339 ml (3×113).

Pour aller au bout de la démonstration, il est bon de savoir en combien de temps l'éolienne a produit l'équivalent en énergie de 339 ml de pétrole. Si l'on conserve l'épaisseur de 10 m (voir le cube vert de JMJ) et le vent de 80 km/h soit 22 m/s, on obtient 339 ml en 0,45 seconde soit environ 1 litre de pétrole en 1,4 seconde. JMJ a retenu un vent de 80 km/h ce qui n'est pas représentatif : une éolienne commence à produire à partir de 12 km/h et monte progressivement en puissance, pour atteindre la pleine puissance à 40 km/h.

Si l'on veut faire de façon objective une comparaison entre l'énergie du pétrole et la production d'une éolienne, il faut comparer l'énergie produite sur une année. L'équivalent pétrole du parc de Saint-Hilaire pour l'année 2023 est de : $26\,256\,411 \div 10,3 = 2\,549\,166$ L, soit 16 032 barils de pétrole. À l'inverse, on peut calculer la quantité de pétrole qu'il faudrait pour produire l'énergie électrique fournie par le parc de Saint-Hilaire-du-Maine en une année, soit : 26 256 411 kWh. En sachant qu'un litre de pétrole est équivalent à 10,3 kWh, mais qu'une centrale thermique a un rendement de seulement de 35 % à 40 %, on obtient :

$26\,256\,411 \div 10,3 \div 0,4 = 6\,372\,915$ litres soit 40 081 barils de pétrole.

On est là dans une démonstration concrète et bien loin des 3 ml de pétrole de Jean Marc Jancovici.

Représenter l'énergie du vent par un cube de 10 m de côté revient à étudier la force des vagues dans une goutte d'eau.

Actions organisées
grâce à la Prime Énercoop



🌀 La journée du 2 juillet 2024 à La Baconnière

Cela faisait longtemps que le site du plan d'eau de la Briquetterie à la Baconnière n'avait pas connu pareille animation ! Ce 2 juillet 2024, ça riait, ça cogitait, ça s'exclamait.

En effet, à l'invitation de l'association *Vents citoyens*, 120 élèves des écoles publiques et privées de cette commune se sont retrouvés sur le site pour inaugurer l'installation de trois panneaux pédagogiques confectionnés par l'école de Saint-Hilaire-du-Maine en 2022.

Cette journée clôturait également les travaux menés par les élèves de La Baconnière durant cette année scolaire 2023-2024 sur *l'énergie dans nos paysages, la biodiversité et la sobriété numérique*.

Ces travaux au sein des écoles ont été financés grâce à un « coup de pouce » d'Énercoop qui a reversé une petite partie de l'argent gagnée par la revente d'électricité produite par le parc éolien de Saint-Hilaire-du-Maine et consacrée à des actions en faveur de la planète.

Cette journée s'est déroulée en plusieurs temps :

- ▶ inauguration des panneaux et prises de paroles (David Besneux, maire de La Baconnière, élèves ambassadeurs des écoles publiques et privées, Évelyne Coulon, co-présidente de *Vents citoyens*) ;
- ▶ pique-nique en commun ;
- ▶ jeux par groupes et animations autour de la transition énergétique proposés par les animateurs des 3 associations partenaires ;
- ▶ randonnée sur le site pour les plus courageux.



Atelier pratique pour les élèves animé par Yvette Brossier

L'association *Vents citoyens* tient à remercier la municipalité de La Baconnière, Énercoop, les enseignants, les animateurs des 3 associations

partenaires (MNE, FAL/Ligue de l'enseignement, Synergies 53) ainsi que les membres du COPIL qui ont imaginé et piloté toutes ces actions. Et bien sûr, nous vous invitons à venir découvrir ce site bucolique de La Briquetterie ouvert au public.



Message d'accueil de notre co-présidente : Évelyne Coulon

Parole d'enfants

« ... Nous avons appris qu'il ne faut pas polluer, que les éoliennes donnent de l'énergie. Il ne faut pas polluer, car nous ne pourrions plus vivre sur notre planète; Valentin nous a donné des conseils pour moins polluer : par exemple, il faut des années pour détruire un ordinateur alors il vaut mieux essayer de le réparer ou de recycler les éléments de l'ordinateur. À la Baconnière, on aimerait que tous les habitants mettent leurs déchets à la poubelle. S'il n'y a pas de poubelle, les mettre dans les poches pour les jeter chez nous à la poubelle. Merci de nous avoir écoutés... »

🌀 Accueil d'une classe d'Agricampus Laval

Le parc éolien citoyen de Saint-Hilaire-du-Maine suscite un intérêt auprès de nombreux acteurs. Le vendredi 4 octobre 2024, deux bénévoles de l'association *Vents citoyens* ont reçu une classe de 23 élèves du lycée agricole de Laval.

La transition énergétique et les caractéristiques du parc éolien ont permis un échange riche. Ces jeunes de 1^{re} en Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV) ont découvert la dimension citoyenne de ce parc : la possibilité donnée aux particuliers d'investir dans un projet de production d'énergie renouvelable.



La classe de 1^{re} STAV de l'Agricampus de Laval

**Saurez-vous répondre au petit quizz
que nous avons proposé aux élèves ?**

[Voir la suite en page suivante...](#)

- ▶ **1. La neutralité carbone est prévue pour 2040 en Mayenne, mais au fait qu'est-ce que cela veut dire ?**
 - ▶ A : Fin des émissions de gaz carbonique provenant des transports, de l'industrie, de l'agriculture en 2040
 - ▶ B : Disparition des voitures thermiques en 2040
 - ▶ C : les émissions de gaz à effet de serre en Mayenne et leur captation seront équilibrées en 2040
 - ▶ D : Disparition des vaches en Mayenne en 2040 (une seule réponse possible)

- ▶ **2. Citez une source d'énergie renouvelable décarbonée pour produire de l'électricité.**

- ▶ **3. Dans quelle proportion de temps fonctionne une éolienne terrestre ?**
 - ▶ A : 25 % / B : 50 % / C : 75 % / D : 100 %.

- ▶ **4. À 500 m (distance minimale réglementaire imposée par la loi pour l'implantation des éoliennes par rapport aux habitations), le bruit des éoliennes est comparable :**
 - ▶ A : au trafic d'une autoroute
 - ▶ B : à une salle de classe bruyante
 - ▶ C : à un chuchotement de voix humaines
 - ▶ D : Une chambre la nuit

- ▶ **5. Le parc éolien de Saint-Hilaire-du-Maine couvre une partie de la consommation résidentielle (y compris chauffage) des 22 000 habitants de la com com de l'Ernée et ce pour, approximativement :**
 - ▶ A : 10 % / B : 25 % / C : 45 % / D : 60 %.

- ▶ **6. La durée de vie d'une éolienne est au minimum de 20 ans**
 - ▶ A : Vrai / B : Faux

▶ **7 : Les éoliennes sont arrêtées quand :**

- ▶ A : les voisins se plaignent du bruit
- ▶ B : pour la maintenance
- ▶ C : quand les prix de l'électricité deviennent négatifs
- ▶ D : les chauves-souris s'envolent au coucher du soleil pour chasser les insectes (plusieurs réponses possibles)

▶ **8 : Les éoliennes ne sont pas recyclables :**

- ▶ A : Vrai / B : Faux

▶ **9 : Un parc éolien citoyen, c'est un parc :**

- ▶ A : qui a pu se monter malgré l'opposition des citoyens
- ▶ B : qui a reçu un avis favorable de la plus grande partie des citoyens
- ▶ C : qui a fait l'objet de financements provenant de particuliers
- ▶ D : qui développe des projets au service du territoire pour des actions écologiques (plusieurs réponses possibles)

▶ **10 : Un particulier doit investir au moins 10 000 € dans un parc éolien citoyen**

- ▶ A : vrai / B : faux

Réponses : Q1 : C / Q2 : éolien terrestre et maritime, photovoltaïque, hydroélectricité, biogaz, biocarburants, chaleur et froid renouvelable et de récupération, hydrogène. Le nucléaire est une énergie décarbonée qui n'est pas renouvelable ; outre les problèmes de sécurité posés ; la question du retraitement des déchets n'est pas résolue.

Q3 : C / Q4 : C / Q5 : C / Q6 : A / Q7 : B, C, D / Q8 : B / Q9 : B, C, D / Q10 : B

Signature de la convention 2024-2026 avec nos partenaires

La nouvelle convention qui lie *Vents citoyens* et les 3 associations partenaires (Ligue de l'enseignement – FAL 53, Mayenne nature environnement (MNE) et Synergies 53) a été signée le mardi 10 décembre 2024. Celle-ci porte sur des actions de transition énergétique citoyenne (ATEC). Nos partenaires proposent 3 ateliers :

- ▶ la sobriété énergétique « Tuperwatts » avec Synergie ;
- ▶ la sobriété numérique avec la Ligue de l'enseignement ;
- ▶ la préservation de la biodiversité avec MNE.

Ces actions, proposées dans le cadre d'une enquête, ont reçu un accueil favorable des clubs d'investissement dans les énergies renouvelables citoyennes (CIERC). Des précisions seront communiquées aux CIERC en début d'année 2025.

De plus, les 3 associations interviendront près de scolaires, des jeunes et des familles de migrants. Des événements publics, tels que randonnée ou fête foraine de l'énergie, pourront être également organisés.

Toutes ces actions sont financées par Énercoop, acheteur de l'électricité produite par le parc éolien de Saint-Hilaire-du-Maine.



Les signataires de la convention de gauche à droite :
Gérard Quinton (Vents citoyens), Laurent Pingault (Synergies 53),
Julien Favrot (La Ligue de l'enseignement FAL 53) et Alice Burban (MNE).

🌿 *Nous y étions aussi* 🌿

🌀 La journée départementale Climat du 6 octobre 2024

En clôture du mois de septembre consacré à des actions permettant de contribuer à la limitation du réchauffement climatique, le conseil départemental a organisé le dimanche 6 octobre 2024, à l'Espace Mayenne « une journée climat » destinée au grand public. *Vents citoyens* s'est naturellement associé à cet évènement.



Des bénévoles de *Vents citoyens*

Des mini-conférences ont été organisées dans différents domaines ; à cette occasion *Vents citoyens* a pu présenter l'intérêt du développement des énergies renouvelables citoyennes. Dans l'espace *Sensibilisation et solutions* de l'évènement, des bénévoles de l'association *Vents citoyens* ont pu recevoir des visiteurs, simples citoyens ou élus de tous bords. Après sa conférence : *Quelle mise en récit pour des territoires bas carbone,*

François Gemenne a montré un vif intérêt pour le parc éolien citoyen de Saint-Hilaire-du-Maine. Le conseil départemental devrait renouveler cet évènement l'an prochain.



Mini-conférence animée par Évelyne Coulon et Hervé Morand

🌀 L'évènement « Énergie renouvelable citoyenne »

Le mardi 12 novembre 2024 au théâtre des Trois-Chênes à Loiron-Ruillé, deux bénévoles de *Vents citoyens* ont participé à l'animation de la soirée *Énergies renouvelable citoyennes* organisée par Laval agglomération. Malgré l'engagement de plusieurs associations, la fréquentation du public n'était pas au rendez-vous. Sans doute faut-il réinterroger les modalités de l'organisation en s'appuyant sur de nouveaux projets de production d'énergie renouvelable citoyenne.

🌀 L'évènement « Explore demain »

Le mardi 19 novembre à la salle polyvalente de Mayenne, nous étions présents à l'évènement *Explore demain* autour de l'économie sociale et solidaire. C'était l'occasion de mieux nous faire connaître à un public plus

large et essentiellement scolaire, mais aussi auprès d'autres organismes et associations. Bref, une belle opportunité « d'élargir nos horizons »

Les orientations 2025 de l'association *Vents citoyens*

Outre l'éolien, le conseil d'administration de *Vents citoyens* du 10 décembre 2024 a décidé d'orienter les efforts de l'association vers le développement de projets solaires citoyens. Sur ce sujet, nous avons des contacts avec des partenaires locaux tels que le Tournesol mayennais.

À voir : le documentaire de Noémie Guédé, *Vent debout*

Fiche technique : Retraçant la genèse d'une mobilisation et des actions qui ont découlé, *Vent debout* est un documentaire sur l'évolution de la prise de conscience écologique, responsable et citoyenne en Mayenne depuis la première mobilisation contre le laboratoire d'enfouissement des déchets radioactifs en 2000, jusqu'à aujourd'hui. Le film cherche à mettre en lumière les origines des initiatives citoyennes locales actuelles.

Ce documentaire de 37 min est maintenant en accès libre sur YouTube

<https://www.youtube.com/watch?v=m7uvfnjtMDY&authuser=0>



Comité de rédaction

Rémi Bouvier
Yvette Brossier
Daniel Châtaignère
Évelyne Coulon
Gilles Fourreau
Jean-Yves Maraquin
Hervé Morand
Philippe Moreau
Michel Perrier

Mise en page

Hélène Roy-Delanchy

Directeur de la publication

Gérard Quinton



www.vents-citoyens-53.org



ventscitoyens@gmail.com



Vents Citoyens

Dates à retenir

- ▶ du 3 février au 5 mars 2025 : une enquête publique sur l'aménagement du **parc Grand ouest** et son échangeur : vos avis sur un possible développement éolien sur ce site seront les bienvenus !
- ▶ l'**assemblée générale** de l'association **Vents citoyens**, le vendredi 7 mars 2025 à 20 h à la salle des loisirs de Montigné-le-Brillant (ouverte à tous) ;
- ▶ l'**assemblée générale** de la **SAS VC-SHdM**, le samedi 12 avril 2025 à 9 h 30 à la salle des fêtes de Saint-Hilaire-du-Maine (réservée aux investisseurs).

Ils nous soutiennent

